

**UNIVERSITE DES ELUS  
DE LA HAUTE-SAVOIE  
Samedi 17 mai 2014**

**INTERVENTION DE CHRISTIAN MONTEIL  
PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL  
DE LA HAUTE-SAVOIE**

-----

Avec un taux de renouvellement des maires égal à 44,5%, la Haute-Savoie compte désormais 131 nouveaux maires sur 294. Je veux féliciter chaleureusement chacun d'entre eux pour leur victoire, et leur demander de féliciter les 5264 Conseillers municipaux qui les accompagnent, sans oublier les Présidents d'intercommunalités et Conseillers communautaires nouvellement élus. Je leur souhaite un mandat passionnant et profondément enrichissant, en dépit de la période parfois semée d'embûches que nous traversons.

Si nous pouvons nous réjouir du récent renouvellement des instances municipales et intercommunales pour la vitalité démocratique de nos institutions, il est en revanche difficile de passer sous silence le sort réservé à la Collectivité Départementale, les Régions et les intercommunalités par le Gouvernement.

Comment ne pas évoquer, en effet, l'entreprise d'éradication des Départements engagée par le Gouvernement sans concertation, sans vision et sans efficacité, les faits le montreront.

A ce stade, deux questions me viennent à l'esprit, et je veux les partager avec vous :

- L'Etat, cause principale des déficits publics, croit-il qu'il se modernisera en supprimant les Départements et en divisant par deux le nombre de Régions ?
- L'effort d'économie demandé aux collectivités territoriales pèsera sur le poids de l'investissement public qu'elles assument à 70% : qui accompagnera

demain les communes dans leurs projets, comment nos associations survivront aux 40% de baisse de subventions qui leur sont promises ?

Avant, naturellement de préciser ces questions, dont malheureusement nous connaissons tous les réponses, je veux vous dire que **je crois en la nécessité de clarifier les échelons territoriaux**. Un projet avait d'ailleurs été voté dans ce sens, celui de la simplification du mille-feuille par le rapprochement des Régions et des Départements administrés par des femmes et des hommes siégeant à la fois au Conseil Régional et au Conseil Général : les conseillers territoriaux.

Cette loi répondait à des objectifs que nous partageons tous : **dégager des économies, réduire le nombre d'élus, renforcer le poids de l'élus local**.

Les Conseils Régionaux étaient ainsi composés de la réunion des Conseils Généraux, et la loi fixait la spécialisation de compétences pour chaque collectivité. En Rhône-Alpes, nous serions ainsi passés de **492 conseillers généraux et régionaux à 299 conseillers territoriaux, en France de 5819 élus à 3500**.

Mais voilà, cette loi portait la marque de Nicolas SARKOZY : elle avait été engagée par un autre Président de la République, alors naturellement elle a immédiatement été abrogée, pour laisser la place à un ballet incessant de projets de réformes (le conseiller départemental...) et de contre-réformes au gré des résultats aux élections locales mais aussi des exceptions d'illégalité soulevées par ceux qui se sont sérieusement penchés sur le nouveau projet.

L'histoire récente ne remet pas en cause la nécessité de clarifier notre administration territoriale avec un triple objectif :

- Restaurer les finances publiques
- Rétablir une confiance entre l'Etat et les collectivités
- Clarifier les échelons territoriaux

## Ma première question : l'urgence n'est-elle pas à la modernisation de l'Etat ?

Mais qu'en est-il exactement de la réalité ? Et bien, **la Cour des Comptes** est d'un précieux secours pour apporter un éclairage sur les prévisions financières contenues dans cette réforme. Elle nous précise le détail du pacte de confiance et de responsabilité entre l'Etat et les collectivités locales de **50 milliards d'économie, qui seraient supportés** par l'Etat pour 18 milliards et par les collectivités à hauteur de 11 milliards, ces 11 milliards étant répartis entre le bloc communal (50%), les Départements (32%) et les Régions (12%).

Est-ce une blague ?

Savez-vous comment la dette publique, près de 2000 milliards, est répartie ? Pour l'essentiel,

- 1229 milliards pour l'Etat
- 210 milliards pour la Sécurité Sociale
- 173 milliards pour les collectivités locales.

On nous propose donc, au regard de la dette de chacun, que l'effort produit par les collectivités locales soit 5 fois supérieur à celui produit par l'Etat !

Savez-vous également comment se répartit cette fois la dépense publique en France ?

- 320 milliards pour l'Etat
- 224 milliards pour les collectivités territoriales dont :
  - 127,7 milliards pour le bloc communal
  - 69 milliards pour les Départements
  - 27 milliards pour les Régions

Savez-vous parallèlement que, hors transferts par l'Etat, les effectifs de nos collectivités augmentent, depuis 10 ans en moyenne de 3% par an, mais que ce chiffre masque des réalités très disparates :

- + 1,7% pour le bloc communal
- + 1,9% pour les Départements
- + 9,3% pour les Régions !

Les chiffres sont accablants et révèlent une réalité : incapable de se réformer lui-même l'Etat, principale source de la dette, punit les bons gestionnaires que sont les collectivités territoriales.

Au Conseil Général, à la tête d'une collectivité, première de sa strate en France pour l'investissement avec 200M€/par an, dans le peloton de tête national pour la faiblesse du taux d'impôt et celle de l'endettement, mais aussi celle du ratio effectifs/population, comment puis-je accepter de recevoir des leçons du Gouvernement ?

- Entachés du « tous pourris », du « tous inutiles », n'est-il pas temps pour les élus des territoires de dire : le « local bashing » ça suffit ?
- Si le débat sur l'organisation territoriale est nécessaire, il n'est plus acceptable que les ministres disposent de nos organisations, de leurs compétences, de leurs savoir-faire, de leurs budgets, comme une multinationale délocaliserait ses succursales !
- Quand la tête est malade, on ne commence pas par soigner les jambes : la France est malade de son Etat centralisateur, qui transfère toujours plus de charges et toujours moins de dotations.

Tout est fait, avec méthode, pour enlever le visage de la proximité au travail de la démocratie ; **je vous le dis, nous ne pouvons accepter le sort qui lui est fait.**

**Ma deuxième question : qui au bout de la chaîne subit les conséquences des désengagements successifs de l'Etat et la baisse de ses dotations aux collectivités ?**

On l'a vu, l'objectif affiché est de dégager 40% d'économie, **soit 4,7 milliards, sur les compétences exercées**, de manière complémentaire dirons-nous, de manière concurrente dit le Gouvernement, **par les Régions et les Départements.**

On l'a vu, l'objectif d'économie poursuivi par la fusion des EPCI est **7,5 milliards.**

Enfin, celui poursuivi par la réduction du nombre de Régions - n'y-a-t-il pas plus ridicule que de fusionner Rhône-Alpes avec l'Auvergne ou la Bourgogne ? – et de supprimer les Départements est de **10 milliards.**

1) Mais alors, **qui va expliquer aux communes, groupements de communes et aux associations que les subventions versées par le couple Département/Région va de ce fait baisser de 40% ?** Mesdames et Messieurs les Maires, moi je vous le dis, et je suis bien placé, à la tête du premier partenaire public des communes qu'est le Département : revisitez vos plans de financement, vous allez perdre votre premier financeur !

2) Mais alors **qui va expliquer aux habitants des campagnes, de la montagne qu'en dehors du couple Région/Métropole, point de salut pour les services publics ?**

- Il y a en France 14 Métropoles
  - .... Regroupant 16 millions d'habitants
  - .... Soit 24% de la population française
- Notre densité est de 103 habitants par km<sup>2</sup>, contre le double en Italie et en Allemagne, le quadruple aux Pays-Bas et en Angleterre....

- Et 40% de notre population vit dans des communautés de communes de 8000 habitants.
- Comment, au vu de ces données, organiser le territoire et redistribuer les compétences du Conseil Général quand le territoire ne bénéficie pas d'une métropole ou d'une agglomération de taille suffisante ?
- **Qu'est-ce qu'on fait pour les autres ?** Ce projet ne propose rien, ce projet se moque de la ruralité et des bons gestionnaires.

-----

On le voit bien, la suppression des Départements est un projet triplement contestable :

- Du point de vue de la rationalisation de la dépense publique.
- Du point de vue de l'organisation territoriale.
- Du point de vue du soutien à l'activité économique.

Rapprochez-vous de vos conseillers généraux, ils sont à votre écoute, à votre service.

Venez découvrir le Conseil Général de la Haute-Savoie en visitant son site « [cg74.fr](http://cg74.fr) ».

Si vous partagez nos convictions, soutenez-nous sur les réseaux sociaux.

Le moment est à la mobilisation : je vais saisir chacune et chacun d'entre vous dans quelques jours, les parlementaires, les associations sportives et culturelles, les acteurs du milieu social, les milieux économiques, et la population toute entière pour se joindre aux nombreux Départements qui, comme nous, se mobilisent pour une réforme progressive associant hommes et territoires, une réforme responsable, tolérante, finalement respectueuse des valeurs de la France et de la République.